

Derval

La nouvelle résidence Val d'Émilie sera terminée pour mai 2016

Plusieurs scénarios avaient été envisagés pour la restructuration de la maison de retraite. Le coût important et l'impact qui en résultent sur le tarif à la journée ont finalement conduit le conseil d'administration à opter pour une nouvelle construction sur un terrain voisin de l'établissement, situé à l'angle des routes de Châteaubriant et Saint-Vincent-des-Landes.

La nouvelle résidence restera conforme à sa capacité actuelle, soit 80 lits permanents et deux lits temporaires. L'organisation s'articulera autour de deux étages, lesquelles seront redécomposées en sous-unités de treize à quatorze lits. La salle à manger commune est maintenue.

L'établissement va développer une prise en charge des personnes âgées et désorientées avec la création d'un pôle d'activités et soins adaptés (Pasa), qui pourra accueillir chaque jour douze personnes.

La configuration du nouveau bâtiment laisse aussi la porte ouverte à la création d'une unité spécifique fermée, en fonction des besoins de la population dans l'avenir.

Confiée à l'agence Bléher Architectes, la construction de la résidence, d'une surface totale de 5 214 m², s'inscrit dans une démarche environnementale pour la gestion des énergies.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 10 756 926 € TTC. Le projet bénéficie du soutien du conseil général, à hauteur de 960 960 € et d'1 million d'euros de l'Agence régionale de santé (ARS) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). « Nous avons contracté plus de 7 millions d'euros d'emprunt, précise la directrice, en soulignant l'engagement de tous les partenaires dans une période difficile, manifestant leur solidarité envers nos aînés ».

Première pierre pour un projet vieux d'une dizaine d'années

Vendredi matin, a eu lieu la pose symbolique de la première pierre de la future maison de retraite construite à proximité de l'actuelle résidence le Val d'Émilie.

Les résidents ont été associés à l'événement.

Depuis 2012, ce projet mobilise toutes les énergies. « Nous le portons depuis les années 2003-2004, a mentionné le maire, Jean Louër. Il s'est construit au terme de mois et d'années de réflexion avec le personnel, le conseil d'administration ».

Jean Louër a salué « la grande implication » de la directrice, Aude Pajot. Il a aussi évoqué la participation du sénateur André Thillard, « qui nous a permis d'entrer en contact

avec le ministère de la santé ». « Ce travail d'équipe nous permettra demain d'accueillir de manière digne et respectueuse nos aînés », s'est-il félicité.

La conseillère générale, Viviane Lopez, a relevé l'investissement important du conseil général dans la construction de l'Ephad.

Pour ce projet, le Département met sur la table 960 960 €.

Le député, Yves Daniel, s'est attaché à l'aspect humain qui se vit au sein de l'établissement et l'importance qu'il revêt sur le secteur.

« Il permet d'accueillir nos habitants âgés dans la proximité. C'est primordial pour eux de rester proches de leurs racines et leur entourage. »



La nouvelle Résidence le Val d'Émilie doit être terminée en mai 2016.

Ce lourd investissement va avoir un impact sur le prix à la journée, qui va passer de 46 € à 55 € à l'ouverture. « Il devrait ensuite se stabiliser autour des 52 €, après le remboursement d'un premier emprunt », note Aude Pajot.

Le nouveau établissement doit être livré en mai 2016.

La Résidence le Val d'Émilie, porte ce nom en hommage à Émilie Chérel, à l'origine de l'hospice Saint-Michel, construit en ces lieux mêmes, en 1887, pour accueillir les malades, infirmes et vieillards indigents. Avant sa mort, Melle Chérel l'a légué à la commune.

ulibisatrice
achetez
deputé sénateur archi



C'est un résident, Ernest Ménonet, passionné par les travaux, qui a joué de la truelle pour la pose symbolique de la première pierre. Il est assisté du maire, Jean Louër, Viviane Lopez, conseillère générale, la directrice Aude Pajot, le député Yves Daniel et l'architecte, Hervé Bléher.